

# Fiches Internationales de Sécurité Chimique

## STYRENE

**ICSC: 0073**

	
<p>Vinylbenzène Phényléthylène Ethénylbenzène <math>C_8H_8/C_6H_5CH=CH_2</math> Masse moléculaire: 104.1</p>	
<p>N° ICSC : 0073 N° CAS : 100-42-5 N° RTECS : <a href="#">WL3675000</a> N° ONU : 2055 (styrène monomère stabilisé) N° CE : 601-026-00-0 22.04.1994 Revu en réunion</p>	
	

TYPES DE RISQUES/ EXPOSITIONS	RISQUES/ SYMPTOMES AIGUS	PREVENTION	PREMIER SECOURS/ AGENTS D'EXTINCTION
<b>INCENDIE</b>	Inflammable. Emission de fumées (ou de gaz) irritantes ou toxiques lors d'incendie.	PAS de flammes nues, PAS d'étincelles et interdiction de fumer.	Poudre, AFFF, mousse, dioxyde de carbone.
<b>EXPLOSION</b>	Au-dessus de 31°C, des mélanges air/vapeur explosifs peuvent se former. Voir Notes.	Au-dessus de 31°C, système en vase clos, ventilation et équipement électrique protégés contre les explosions. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques (par mise à la terre, par exemple).	En cas d'incendie: maintenir les fûts, etc., à basse température en les arrosant d'eau.
<b>CONTACT PHYSIQUE</b>		EVITER TOUT CONTACT!	
• <b>INHALATION</b>	Vertiges. Somnolence. Maux de tête. Nausées. Faiblesse.	Ventilation, aspiration locale ou protection respiratoire.	Air frais, repos.
• <b>PEAU</b>	Rougeur.	Vêtements de protection.	Retirer les vêtements contaminés. Rincer et laver la peau abondamment à l'eau et au savon.
• <b>YEUX</b>	Rougeur. Douleur.	Lunettes de protection fermées ou protection oculaire associée à une protection respiratoire.	Rincer d'abord abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes (retirer si possible les lentilles de contact), puis consulter un médecin.
• <b>INGESTION</b>	Douleurs abdominales. (Suite, voir Inhalation).	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. Se laver les mains avant de manger.	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Donner abondamment à boire. Repos.

DEVERSEMENTS & FUITES	STOCKAGE	CONDITIONNEMENT & ETIQUETAGE
<p>Ventilation. Recueillir le liquide répandu autant que possible dans des récipients hermétiques. Absorber le liquide restant avec du sable ou avec un absorbant inerte et emporter en lieu sûr. NE PAS rejeter à l'égout. NE PAS laisser ce produit contaminer l'environnement. (Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire autonome).</p>	<p>A l'épreuve du feu. Séparer des matières incompatibles (voir Dangers Chimiques). Conserver au froid. Conserver à l'abri de la lumière. Stocker seulement une fois stabilisé.</p>	<p>Hermétique.                      Note: D                      Polluant marin.                      Symbole Xn                      R: 10-20-36/38                      S: 2-23                      Classe de danger ONU: 3                      Classe d'emballage ONU: III</p> 
<b>VOIR IMPORTANTES INFORMATIONS AU DOS</b>		
<p><b>ICSC: 0073</b> <span style="float: right;">Préparé dans le cadre de la coopération entre le Programme International sur la Sécurité Chimique et la Commission Européenne (C) 1999</span></p>		

# Fiches Internationales de Sécurité Chimique

## STYRENE

**ICSC: 0073**

<p><b>D</b> <b>O</b> <b>N</b> <b>N</b> <b>E</b> <b>E</b> <b>S</b>  <b>I</b> <b>M</b> <b>P</b> <b>O</b> <b>R</b> <b>T</b> <b>A</b> <b>N</b> <b>T</b> <b>E</b></p>	<p><b>ASPECT PHYSIQUE; APPARENCE:</b> LIQUIDE HUILEUX, INCOLORE A JAUNE.</p> <p><b>DANGERS PHYSIQUES:</b> Des charges électrostatiques peuvent se former à la suite de mouvement, d'agitation, etc.</p> <p><b>DANGERS CHIMIQUES:</b> La substance peut former des peroxydes explosifs. La substance peut polymériser sous l'effet de la chaleur, sous l'influence de la lumière et au contact de nombreux composés tels que l'oxygène, les agents oxydants, les peroxydes et les acides forts avec des risques d'incendie et d'explosion. La substance se décompose en brûlant, produisant des fumées toxiques, de l'oxyde de styrène. Attaque le cuivre et ses alliages.</p> <p><b>LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (LEP):</b>                      TLV: 20 ppm; 85 mg/m<sup>3</sup> (ACGIH 1997)                      TLV ((STEL) ): 40 ppm; 170 mg/m<sup>3</sup> (ACGIH 1997)</p>	<p><b>VOIES D'EXPOSITION:</b> La substance peut être absorbée par l'organisme par inhalation et à travers la peau.</p> <p><b>RISQUE D'INHALATION:</b> Une contamination dangereuse de l'air est lentement atteinte lors de l'évaporation de cette substance à 20°C.</p> <p><b>EFFETS DES EXPOSITIONS DE COURTE DUREE:</b> La substance est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. L'ingestion du liquide peut entraîner une aspiration au niveau des poumons avec un risque de pneumopathie. L'exposition peut provoquer une diminution de conscience.</p> <p><b>EFFETS DES EXPOSITIONS PROLONGEES OU REPETEES:</b> Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer une dermatite. Un contact répété ou prolongé peut causer une sensibilisation cutanée. Une exposition répétée ou prolongée des voies respiratoires peut causer de l'asthme. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. Cette substance est peut-être cancérigène pour l'homme. Voir Notes.</p>
--	--	--

<b>S</b>	
<b>PROPRIETES PHYSIQUES</b>	Point d'ébullition : 145°C Point de fusion : -30.6°C Densité relative (eau = 1) : 0.9 Solubilité dans l'eau à 25°C : 0.03 g/100 ml Tension de vapeur à 20°C : 0.7 kPa Densité de vapeur relative (air = 1) : 3.6 Densité relative du mélange air/vapeur à 20°C (air = 1) : 1.02 Point d'éclair : 31°C c.f. Température d'auto-inflammation : 490°C Limites d'explosivité en volume % dans l'air : 0.9-6.8 Coefficient de partage octanol/eau tel que log Poe : 3.2
<b>DONNEES ENVIRONNEMENTALES</b>	
<b>NOTES</b>	
<p>Suivant le niveau de l'exposition, une surveillance médicale périodique est recommandée. Les symptômes de l'asthme ne se manifestent souvent qu'après quelques heures et sont aggravés par l'effort physique. Le repos et la surveillance médicale sont par conséquent essentiels. Tout individu présentant des symptômes d'asthme dus à cette substance ne doit plus jamais entrer en contact avec cette substance. L'ajout d'un stabilisant ou d'un inhibiteur peut modifier les propriétés toxicologiques de la substance; consulter un expert. Vérifier la présence de peroxydes avant la distillation; les éliminer si présents. Les vapeurs de styrène monomère ne sont pas stabilisées et peuvent former des polymères dans les événements ou les pare-feu des récipients de stockage, entraînant un blocage des issues.</p> <p style="text-align: right;">Carte de données d'urgence pour le transport: TREMCARD (R)-101 (monomère, stabilisé) Code NFPA: H 2; F 3; R 2.</p>	
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<a href="#">Valeurs limites d'exposition professionnelle d'application en Belgique.</a>	
<b>ICSC: 0073</b>	<b>STYRENE</b>
(C) PISSC, CCE, 1999	
<b>NOTICE LEGALE IMPORTANTE:</b>	<p>La CCE de même que le PISSC, les traducteurs ou toute personne agissant au nom de la CCE ou du PISSC ne sont pas responsables de l'utilisation qui pourrait être faite de cette information. Cette fiche exprime l'avis du comité de révision du PISSC et peut ne pas toujours refléter les recommandations de la législation nationale en la matière. L'utilisateur est donc invité à vérifier la conformité des fiches avec les prescriptions en usage dans son pays.</p>